

SOLVOMECA

SOLVANT MECANIQUE A SECHAGE RAPIDE A USAGES PROFESSIONNELS

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

<i>PRODUIT ACTIF</i>	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide fluide
. MASSE VOLUMIQUE	830g/l +/- 20 g/l.
. INFLAMMABILITE	Point Eclair 18°C
. ODEUR	Caractéristique de solvant
. COULEUR	Incolore
<i>GAZ PROPULSEUR</i>	
. Propulseur hydrocarboné non inflammable autorisé en accord avec les conventions internationales pour la protection de la couche d'ozone.	

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

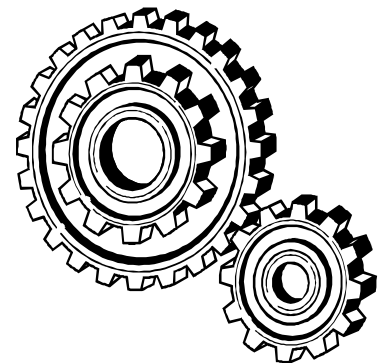
Pouvoir nettoyant élevé.

- . Ne provoque pas la corrosion des métaux et alliages légers.
- . Non miscible dans l' eau.
- . **Fortement nettoyant**, dissout les salissures, huiles, graisses d'origine diverses et autres contaminations grasses présentes sur les surfaces.
- . Permet le dégraissage de pièces mécaniques, surfaces peintes, disques de freins, brûleurs.
- . Ne laisse pas de résidus après évaporation



MODES D'EMPLOI

- . Pulvériser directement sur les parties à nettoyer ou sur un chiffon sec et non pelucheux ou à l' aide du tube prolongateur pour les endroits précis ou difficiles d'accès.
- . Selon le cas, laisser agir quelques instants et terminer le nettoyage à l' aide d' un souffleur ou d' un jet d' air comprimé sec. Il est préférable de tester la réaction envers certains types de plastiques avant un usage franc.



Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'exécédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux .Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.